



SYNDICAT CGT ACTION SOCIALE EST HÉRAULT
Maison des Syndicats
474 Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Portable : 06 83 38 97 87 – 06 27 25 69 21
Mail : cgt.actionsociale.est.herault@gmail.com

La CGT soutient et appelle les salariés de l'Association 2ChosesLune à se mettre en grève sur l'ensemble de ces établissements le Vendredi 31/01/ 2025 à partir de 13 H sur le site de Montpellier.

Pour la défense des droits des personnes accueillies, pour la défense de notre travail :

SOS CAES EN DETRESSE

Depuis plusieurs années, nous assistons, impuissants, à la dégradation des conditions d'accueil des personnes accompagnées par les dispositifs de l'association 2 Choses Lune. Bungalows insalubres, manque de matériel et d'équipement...

Du côté des salariés, les conditions de travail et salariales interrogent elles aussi. Aucune convention collective, bas salaires, absences non remplacées, matériel obsolète...

Depuis plusieurs années, les salariés dénoncent cette situation.

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration évoque des contraintes budgétaires pour la justifier.

La direction de l'association a pourtant tenté de trouver des marges de manœuvres financières, notamment s'agissant du principal poste de dépense : les loyers.

Chaque année la moitié des 6 Millions attribués par l'état est absorbée par un seul prestataire, en charge de mettre à disposition et d'entretenir les parcs de bungalows.

Plutôt que de négocier avec ce prestataire ou d'ouvrir à la concurrence, la première décision de la présidente du conseil d'administration a été de conforter la position de ce prestataire, allant jusqu'à lui signer un chèque en blanc d'1,2 millions d'euros.

Devant l'entêtement du CA à maintenir un cap qui selon, certains administrateurs eux-mêmes, *« de se concentrer sur ceux que nous sommes censés servir, les hébergés, ainsi que sur ceux qui sont en première ligne pour accomplir nos missions, les salariés. »*, Nous sommes contraints d'envisager un mouvement de grève national pour exiger :

La transparence totale sur la stratégie économique de l'association et la clarification des liens entre certains membres du CA et LE propriétaire de Dom'ici.

- **Une revalorisation des salaires et l'affiliation à une convention collective.**
- **Un audit juridique et financier du contrat avec Dom'ici qui permettra d'envisager des marges de manœuvres financières.**

Sur l'établissement de Montpellier, suite à la perte de financement et le passage de 120 places d'accueil à 95 places, 5 licenciements sont envisagés ce qui est inacceptable.

Des rassemblements auront lieu sur chaque site de l'association.

Calvados : au village Mobile, 57 cours Cafarelli à CAEN de 11h à 15h

Rhône et Bourgogne : 11h à 15H

Hérault : CAES Marconi, 233 rue Marconi à Montpellier de 13h à 15h